

RÉFÉRENCE : SCA/4/24 (3)

La présidence du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) présente ses compliments aux représentantes et représentants permanents et aux observatrices et observateurs permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies et souhaite leur faire part de ce qui suit:

Le 07/03/2024, le Comité a adopté **les modifications** indiquées par des mots barrés et/ou soulignés dans l'entrée ci-après de sa liste de personnes et d'entités visées par des sanctions.

B. Entités et autres groupes

KPe.054 ~~Nom: Ministère des Forces armées populaires~~ Ministère de la défense nationale
Autre(s) nom(s) connu(s): ~~n.d.~~ **a) MINISTRY OF NATIONAL DEFENSE b) MINISTRY OF DEFENCE c) MINISTRY OF DEFENSE** **Précédemment connu(e) sous le nom de:** ~~n.d.~~ Ministère des Forces armées populaires **Adresse:** Pyongyang, République populaire démocratique de Corée **Date d'inscription:** 22 déc. 2017 (modifications 7 mars 2024) **Renseignements divers:** ~~Le Ministère des Forces armées populaires~~ Le Ministère de la défense nationale gère les besoins logistiques et administratifs généraux de l'Armée populaire coréenne.

Les communiqués de presse concernant les modifications apportées à la liste relative aux sanctions tenue par le Comité sont publiés à la rubrique « Communiqués de presse » du site Web du Comité, à l'adresse suivante : <https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1718/press-releases>.

La version actualisée de la liste relative aux sanctions tenue par le Comité, disponible aux formats HTML, PDF et XML, peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1718/materials>.

La Liste récapitulative du Conseil de sécurité des Nations Unies est également mise à jour chaque fois que des modifications sont apportées à la liste relative aux sanctions tenue par le Comité et peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.un.org/securitycouncil/fr/content/un-sc-consolidated-list>.

Le 7 mars 2024